



**MODALITÉS DU CONCOURS D'ENTRÉE EN CLASSE DE 6^{ème}
DANS LA « SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE »**

Rentrée 2024 au collège Clos de Pouilly à Dijon

Information aux parents d'élèves de CM2

Le collège Clos de Pouilly de Dijon offre, pour la dixième année consécutive, à la rentrée de septembre 2024, une opportunité de "**section internationale britannique**" dès la classe de 6^{ème}.

Cette section s'adresse aux élèves bilingues, appartenant à des familles anglophones, mais aussi à des élèves ayant fait une partie de leur scolarité dans un pays anglophone et plus généralement à des élèves ayant un niveau suffisant en langue anglaise (et présentant de bonnes aptitudes scolaires).

Les candidats pour la section internationale britannique doivent en outre être extrêmement motivés pour approfondir leur niveau de langue et de culture britannique. En effet, en plus des cours de langue habituels, des heures sont dispensées en langue anglaise, en littérature (4 h) et en histoire/géographie (2 h).

Cet enseignement représente 6 heures hebdomadaires supplémentaires et cela jusqu'à la classe de 3^{ème} ; l'élève devra, par conséquent, être prêt à faire face à cette charge de travail importante (26 heures d'enseignement classique et 6 heures en plus pour la section soit 32 heures de cours par semaine).

Les élèves ont la possibilité en fin de 3^{ème} de présenter le DNB « **option internationale britannique** » et éventuellement de poursuivre cette option au lycée de secteur Charles de Gaulle (concours d'entrée obligatoire).

Les parents des élèves de CM2 intéressés par une entrée en 6^{ème} "option internationale britannique", doivent adresser par voie postale ou déposer au secrétariat du collège Clos de Pouilly, **au plus tard le vendredi 22 mars 2024 délai de rigueur**, les documents suivants :

- ♦ La fiche d'inscription au concours d'entrée, qui est :
 - Soit téléchargeable sur le site du collège
 - Soit à demander au secrétariat du collège Clos de Pouilly
 - Soit à l'école primaire de votre enfant

- ♦ Une photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour le 1^{er} trimestre de CM2 (et 2^{ème} trimestre s'il est en votre possession)

- ♦ Une enveloppe libellée à vos nom et adresse et timbrée au tarif en vigueur pour la convocation.

Les candidats, qui auront retourné les documents demandés ci-dessus, passeront le concours d'entrée qui se déroulera **le mercredi 10 avril 2024 au collège Clos de Pouilly** de 8h30 à 10h15 pour l'épreuve écrite et entre 10h30 et 12h30 pour l'épreuve orale (10 mn par élève). Une convocation vous parviendra pour vous préciser les modalités de passage et l'organisation du concours en sachant que les parents pourront rester pendant toute la durée des épreuves dans une salle annexe.

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en 6^{ème} internationale britannique, l'admission dans cette section **est prononcée courant juin par l'inspecteur d'académie**, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Aucune session de remplacement ne sera organisée et les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Le Principal,

X. BALLANDE



Nota :

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves et élèves sélectionnés sera organisée après l'affectation définitive, soit en fin d'année soit à la rentrée (la date vous sera communiquée ultérieurement).